**CHAPITRE II**

AGENTSET OPERATIONS ECONOMIQUES

Le fonctionnement d’une économie nécessite à la fois une « activité économique » et de nombreux acteurs qui sont interdépendants : ce sont les « agents économiques ».

**SECTION I**

LES AGENTS ECONOMIQUES

Pour mieux étudier les relations qui existent entre les différents agents économiques, on procède à des regroupements selon leur fonction économique principale. Les principaux acteurs connus sont les ménages, les entreprises, les administrations, les banques et le reste du monde.

1. **Définition**

Un agent économique est un individu (ou un groupe d’individus) qui se livre à des activités économiques, c’est-à-dire qui s’organise pour lutter contre la rareté et assurer au mieux la satisfaction de ses besoins. Il constitue un centre de prise de décision.

1. C**aractéristiques**

Un agent économique présente trois caractéristiques principales :

* Il participe de façon spécialisée à l’activité économique : en produisant, en consommant, etc. ;
* Il dispose de revenus : salaire des ménages, profit des entreprises, etc. ;
* Il prend des décisions et opère des choix sur la base de calculs économiques.

1. LES AGENTS ECONOMIQUES COURANTS

La comptabilité nationale distingue traditionnellement :

**1. L’entreprise**

Les entreprises sont des acteurs économiques qui produisent des biens ou des services pour les vendre sur un marché afin de réaliser un profit. Plusieurs traits communs aux entreprises peuvent être dégagés :

* Une entreprise combine des moyens matériels et humains pour réaliser sa production ;
* Cette production est destinée à être vendue sur un marché ;
* L'activité de ces entreprises doit dégager le maximum de profit possible.

Les entreprises ont donc pour fonction principale la production de biens ou de services. Ce sont des services marchands, c’est-à-dire vendus à un prix égal ou supérieur à leur coût de production. Elles tirent leurs ressources principales de la vente de leurs produits à d’autres agents économiques.

**2. Les ménages**

Un ménage, est un individu ou un groupe d’individus, vivant habituellement dans un même logement, qu’il y ait entre eux un lien de parenté ou non.

On distingue les ménages dits « ordinaires » : célibataires, familles et les ménages collectifs : casernes, prisons, etc.

Le rôle principal des ménages est, dans la vie économique, de consommer des biens et services pour satisfaire leurs besoins, et de façon résiduelle l’épargne. Cependant, les ménages ont une fonction plus large : ils fournissent des facteurs de production aux autres agents : travail et capitaux. Ils tirent l’essentiel de leurs ressources de la rémunération de ces facteurs, notamment le travail sous forme de salaires. Les entrepreneurs individuels sont classés parmi les ménages. De ce fait, les ménages ont aussi une fonction de production et disposent des ressources provenant de cette production.

**3. Les administrations**

Les administrations regroupent les organisations qui produisent des services non marchands, c’est-à-dire gratuits ou à un coût inférieur à leur coût de production. Dans cette catégorie, nous pouvons distinguer :

* **Les administrations publiques**: elles comprennent l’Etat, la sécurité sociale et les collectivités locales (communes, départements, régions).

Elles sont financées par des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôts) ; elles restituent les ressources qu’elles perçoivent en rendant de multiples services aux entreprises (subventions, infrastructures, etc.) et aux ménages (services de santé, d’éducation, de défense, etc.).

* **Les administrations privées**: leur objectif n’est pas lucratif. Il s’agit des syndicats, des associations privées, partis politiques, etc.

Elles perçoivent des cotisations versées par leurs membres ou des subventions accordées par les administrations publiques.

**4. Les  institutions  financières**

* **Les banques**

Les banques ont pour mission principale le financement de l’économie. Elles accordent des crédits aux agents ayant des besoins de financement (création de monnaie).

Leurs ressources proviennent des services liés à leur activité d’intermédiaire financier et de services divers : elles gèrent les dépôts des particuliers et des entreprises ; dispensent des conseils financiers ; effectuent des opérations de change ; etc.

* **Les assurances**

Les assureurs, dont la fonction principale est de garantir un paiement en cas de sinistre (incendie, accident, décès, etc.) ont notamment pour ressources les primes versées par les assurés. Le risque individuel lié à l’activité économique est ainsi supporté par l’ensemble des cotisants.

**5. Le reste du monde***(un agent fictif)*

Le reste du monde regroupe l’ensemble des agents non-résidents qui effectuent des relations économiques (exportations et importations) avec les agents résidents.

En comptabilité nationale, on désigne par agents économiques « résidents », ceux qui effectuent des opérations économiques pendant un an au moins sur le territoire national.

**SECTION II**

LES OPERATIONS ECONOMIQUES

Les opérations économiques sont les relations qui s’établissent entre les agents économiques. Il existe trois grands types d’opérations économiques: les opérations sur biens et services (production), opérations de répartition et opérations financières.

1. **les opérations sur biens et services :**

Il s'agit de l'ensemble des opérations qui concernent la création et l'utilisation des biens et des services. Parmi elles on distingue :

1. **La production** :

La production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources — main-d'œuvre, capital, biens et services — pour fabriquer des biens ou fournir des services. Ne font pas partie de la production les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain. La science économique distingue quatre types de production :– La production marchande :

* **La production marchande** :

La production marchande est la création de biens ou services destinés à être vendus sur un marché à un prix couvrant au moins leur coût de production. (exemple : vente des voitures).

* **La production non marchande** :

La production non marchande correspond à la production de services fournis gratuitement ou quasi-gratuitement par les administrations publiques, les administrations privées (syndicats, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) ou les ménages à titre d'employeurs de personnel domestique. Ces services ne peuvent être vendus sur le marché.

* **La production pour usage final propre (autoconsommée) :**

La production pour usage final propre correspond aux biens ou services qu’une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consommation finale ou sa formation brute de capital fixe. (exemple : la production agricole autoconsommée, production de services de logements réalisée par les ménages qui occupent le logement dont ils sont propriétaires,…).

* **La production financière :**

Il s’agit des services produits par les banques ou les institutions financières et sont très divers. Certains sont gratuits (utilisation des chèques) et ne correspondent pas à une production mesurée. D’autres sont payés (cartes bancaires, virements…), les prix et les commissions permettent de mesurer la production.

1. **La consommation** :

Elle se décompose en consommation intermédiaire et en dépense de consommation finale (CF).

* **La consommation intermédiaire (CI**)

Elle représente la valeur des biens et services marchands détruits dans les différents processus de production. Elle se distingue de la consommation finale car c’est une consommation productive. Elle se distingue également de la formation brute de capital fixe dans la mesure où elle porte sur des biens dont la durée de vie est inférieure à la période annuelle. Il est possible de dissocier la consommation intermédiaire externe (consommation par une branche de produits en provenance d'une autre branche) de l'intra consommation (consommation intermédiaire de produits en provenance de la branche elle-même, exemple du pétrole consommé par une raffinerie).

* **La dépense de consommation finale (CF)**

Ellen représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs. Il est supposé que les produits ne sont pas stockés mais consommés au moment de l’achat, même lorsqu’ils sont durables (exemple de l’achat d’une voiture ou d’un téléviseur). L’achat de logement bénéficie d’un traitement particulier, il est associé à un investissement (formation brute de capital fixe).

1. **La formation brute de capital fixe (la FBCF):**

C’est le nom donné à l’investissement. La FBCF est définie comme la valeur des acquisitions (nettes de cession) d’actifs fixes par les producteurs résidents. L’acquisition n’est pas nécessairement un achat, elle peut être le résultat d’une production pour emploi final propre (entreprise produisant un logiciel pour elle-même).

L’actif est fixe parce qu’il peut être utilisé de façon continue et répétée pendant plus d’un an. Les actifs fixes peuvent être corporels ou incorporels. Les actifs corporels comprennent les machines, les logements, les bâtiments, les ouvrages du génie civil (ponts, routes…) ainsi que la valeur des grosses réparations de ces actifs. Les actifs incorporels comprennent les acquisitions de logiciels, les dépenses de prospection minière et pétrolière, les acquisitions récréatives, littéraires ou artistiques originales (y compris audiovisuelles).

La FBCF des ménages non entrepreneurs individuels ne concerne que l’acquisition de logements neufs ou les grosses réparations effectuées sur les logements existants.

1. **Les échanges extérieurs :**

Les exportations et les importations constituent ce que l’on a coutume d’appeler les échanges extérieurs.

Les exportations de biens et de services sont des opérations (ventes, troc, dons ou transferts) par lesquelles des résidents fournissent des biens et des services à des non-résidents. Les importations de biens et de services sont des opérations (achats, troc, dons ou transferts) par lesquelles des non-résidents fournissent des biens et des services à des résidents.

1. **Les opérations de répartition :**

Par «opérations de répartition», il faut entendre des opérations par lesquelles la valeur ajoutée générée par la production est distribuée entre la main-d’œuvre, le capital et les administrations publiques et des opérations impliquant la redistribution du revenu et de la richesse.

1. **Salaire et traitement brut :**
2. **Salaires et traitements en espèces :**

Les salaires et traitements en espèces incluent les cotisations sociales, impôts sur le revenu, etc., à la charge du salarié, même si l'employeur les retient à la source et les verse directement pour le compte du salarié aux administrations de sécurité sociale, aux autorités fiscales et autres.

1. **Salaires et traitements en nature :**

Les salaires et traitements en nature correspondent aux biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage. Ces biens, services ou autres avantages ne sont pas indispensables au travail proprement dit. Ils constituent un revenu supplémentaire pour les salariés puisque ceux-ci auraient dû les payer s'ils avaient voulu les acquérir par eux-mêmes.

1. **Les impôts liés à la production et l'importation** :

Les impôts sur la production et les importations sont des versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques. Ils comprennent la TVA grevant les produits, les autres impôts liés à la production (cette catégorie peu homogène comprend par exemple la taxe d'apprentissage, taxe sur les alcools, les produits pétroliers...), les droits de douane.

1. **Les subventions d'exploitation :**

Ce sont les transferts courants versés par les administrations aux unités productrices dans le but d'abaisser le prix de leurs produits et/ou de permettre une rémunération suffisante des facteurs de production.

5. **Cotisations sociales à la charge des employeurs :** La valeur des cotisations sociales supportées par les employeurs pour garantir le bénéfice de prestations sociales à leurs salariés doit être comptabilisée dans la rémunération des salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs peuvent être effectives ou imputées.

1. **Les opérations financières :**

Par opérations financières, il faut entendre des opérations sur actifs et passifs financiers qui ont lieu entre des unités institutionnelles ou entre une unité institutionnelle et le reste du monde. Au sens juridique, elles portent sur des droits financiers qui prennent le nom de créances quand on les considère du point de vue de leur titulaire et de dettes si on se place du côté de l'obligé. Les opérations financières sont des opérations qui traduisent les variations des créances et des dettes des secteurs.